

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 décembre 2012
(convocation du 10 décembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. ISTE Michèle à Mme. MELLIER Claude
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphane à partir de 12 h 10
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11 h 50

M. GUICHOUX Jacques à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10
M. LOTHAIER Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. WALRYCK Anne
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

LA SEANCE EST OUVERTE

Rapport des administrateurs - Route des Lasers -

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur « La Route des Lasers » (RDL), société d'économie mixte, dont la Communauté Urbaine est actionnaire à hauteur de 22 % du capital (à égalité avec le Conseil Régional et le Conseil Général).

Quatre chapitres seront traités successivement : le premier, relatif à la vie sociale, énoncera les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale à compter du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la société avec l'Établissement Public communautaire.

De plus, un point sera fait sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés approuvés par les instances de la société.

Enfin, un point sera effectué sur les événements marquants et sur le programme des actions 2012.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport une fiche d'identité de la société.

I - VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport, peuvent être présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

REUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2011	2012*
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	4	2
Nombre de réunions de l'Assemblée Générale	1	1
dont A.G.Extraordinaire	0	0
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2011	2012*
Publics	Oui**	Oui***
Privés	Non	Oui***
EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2011	2012*
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non
* : jusqu'à la date de rédaction du rapport : août 2012. ** : Changement d'administrateur public intervenu en 2011, suite aux élections cantonales : • Monsieur Gilles SAVARY remplace M. Yves LECAUDEY pour siéger au sein du Conseil d'Administration et pour représenter le Conseil Général au sein des		

assemblées d'actionnaires. Le Conseil d'Administration décide de renouveler le Conseil Général de la Gironde dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de la SEML Route des Lasers. Le Conseil Général de la Gironde est représenté à ces fonctions par Monsieur Gilles SAVARY, conformément à la délibération du Conseil Général en date du 8 avril 2011.

*** : Changements d'administrateurs publics et privés intervenus en 2012 selon Conseil d'Administration du 13 avril 2012 :

- Monsieur Eric GUILLOTEAU remplace Madame Isabelle BOUDINEAU à compter du 17 octobre 2011 pour le Conseil Régional.
- Monsieur Alain ARCHAMBEAU remplace Monsieur Alain LANGLAIS à compter du 24 février 2012 pour la SPIE Sud Ouest.
- Monsieur Rémi GARUZ remplace Monsieur Jean Pierre PARGADE pour le Crédit Agricole d'Aquitaine.

PRINCIPALES DECISIONS

Instance	Date	Nature de la décision prise
CA	07/03/11	• Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 15 décembre 2010. • Modification intervenue au sein du conseil : M. Gilles SAVARY remplace M. Jean Luc Gleyze. Suite aux élections de la CCI, le nouveau représentant n'a pas encore été désigné. • Présentation du rapport d'activité 2010. • Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et proposition d'affectation du bénéfice de 232 k€ en report à nouveau. • Présentation des conventions prévues à l'article L 225-38 du code de Commerce.

		• Présentation du rapport d'expertise Penthièvre Finance (audit financier sur les 3 derniers exercices). • Convocation à l'AGO des actionnaires le 29 avril 2011 et l'ordre du jour est fixé. • Présentation des objectifs de l'exercice 2011 (grands enjeux et budget de fonctionnement pour l'exercice 2011), la validation de ce dernier est reportée au conseil d'administration qui se tiendra le 29 avril 2011.
CA	29/04/11	• Approbation du procès verbal du Conseil d'administration du 7 mars 2011. • Présentation du budget des frais de fonctionnement pour 2011, incluant un plan à moyen terme à l'échéance de 2014 et approbation de ce dernier. • La présentation du projet « plateforme technologique » est reporté au prochain conseil du fait de la non finalisation du montage financier de la SAS « Plasma ».
AGO	29/04/11	• Présentation et approbation des comptes clos au 31 décembre 2010, de l'affectation du résultat en report en nouveau, du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. • Présentation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.
CA	09/05/11	• Élection du Président du Conseil d'Administration : Monsieur Gilles SAVARY remplace M. Yves LECAUDEY pour siéger au sein du Conseil d'Administration et pour représenter le Conseil Général au sein des assemblées d'actionnaires. Le Conseil d'Administration décide de renouveler le Conseil Général de la Gironde dans ses fonctions de Président du Conseil d'administration de la SEML Route des Lasers. Le Conseil Général de la Gironde est représenté à ces fonctions par Monsieur Gilles SAVARY, conformément à la délibération du Conseil Général en date du 8 avril 2011.

CA	14/10/11	• Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 29 avril 2011. • Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 9 mai 2011. • Présentation des comptes au 30 juin 2011. • Présentation des prévisions budgétaires et actualisation du plan moyen terme (vision à 3 ans) : trésorerie tendue du fait de retards de versements de subventions. • Financièrement la SEM RDL est tout juste à l'équilibre; une réflexion stratégique globale doit être menée.
CA	13/04/12	• Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 14 octobre 2011. • Information sur les modifications intervenues au sein du conseil d'administration : * M. Eric GUILLOTEAU remplace Mme Isabelle BOUDINEAU à compter du 17 octobre 2011 pour le Conseil Régional. * M. Alain ARCHAMBEAU remplace M. Alain LANGLAIS à compter du 24 février 2012 pour la SPIE Sud Ouest. * M. Rémi GARUZ remplace M. Jean Pierre PARGADE pour le Crédit Agricole d'Aquitaine.
		• Rapport d'activité 2011 • Arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 : présentation du bilan et du compte de résultat. La SEM a pu autofinancer son activité de l'année. Les subventions restants à percevoir au 31 décembre 2011 s'élèvent à 1,1 M€. Cependant, le résultat net de l'exercice 2011 est négatif : une réflexion sur le modèle économique de la SEM doit s'engager dans la mesure où le chiffre d'affaires est quasiment au maximum, peu d'économies peuvent être encore faites sur les charges et que le résultat financier est difficilement améliorable. • Présentation des conventions prévues à l'article L 225-38 du code de Commerce. • Convocation à l'AGO des actionnaires le 22 juin 2012 et l'ordre du jour est fixé.

		• Présentation des objectifs de l'exercice 2012 et plan à moyen terme 2012-2014.
--	--	--

II - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA CUB

Le seul document liant à ce jour la SEML et la CUB est la délibération en date du 5 avril 2004 par laquelle la CUB est entrée au capital de la SEML en qualité de membre fondateur.

Au cours de l'année 2006, la communauté urbaine de Bordeaux a souscrit à une augmentation de capital à hauteur de 756 000 € lors du conseil communautaire du 21 juillet 2006.

Notons également l'autorisation en 2006 de la conclusion d'une convention d'apport en compte courant de la CUB pour 2 500 000 €. Cette avance est d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, à condition que cette avance soit remboursée à hauteur de 50%. Un versement partiel de 1 000 000 € a été effectué le 21 février 2007. Une prolongation de cette convention de 2 années a été autorisée par le Conseil d'Administration du 16 octobre 2008. En février 2009, la CUB a versé le solde de l'avance, soit 1 500 000 € tout en récupérant simultanément 50% de la première avance, soit 500 000 €. Au terme de la convention (février 2011), la SEML RDL a remboursé l'intégralité du compte courant à la communauté urbaine de Bordeaux.

Au cours de l'année 2010, la CUB a souscrit à une seconde augmentation de capital de 1 523 900 € lors du conseil communautaire du 26 novembre 2010.

III - SITUATION FINANCIÈRE DE LA SEML ROUTE DES LASERS

3.1 Principaux chiffres

3.2 - Commentaires

3.2.1 Objet de la SEM : rappel

Dans le cadre de la construction du Laser Mégajoule (LMJ) en Gironde, le CEA fait appel à des industriels des secteurs du bâtiment, de l'optique, de l'électronique, de la supervision informatique, de la mécanique... L'importance et la durée de ces marchés permettent d'estimer à plusieurs centaines le nombre d'emplois durables directement induits par le projet LMJ (hors personnel du CEA et équipes de recherche scientifique nationales et internationales).

L'implantation d'entreprises – ou de leurs sous-traitants – autour du LMJ s'inscrit dans un programme global d'aménagement du territoire. La SEM « Route des Lasers » a été créée pour leur présenter une offre cohérente, techniquement adaptée et économiquement compétitive. Le but est de maximiser l'activité et les créations d'emplois.

La SEML a donc pour objet principal, sur le territoire de la « Route des Lasers », d'effectuer des **opérations d'acquisition, de construction, d'aménagement et de gestion de biens et droits immobiliers** destinés à la réalisation d'ensembles immobiliers permettant l'accueil d'entreprises industrielles et tertiaires ainsi que tout autre organisme œuvrant dans les domaines scientifiques ou social, prioritairement dans le cadre de la filière optique-laser.

3.2.2 L'activité en 2011 : la SEML RDL a 8 années d'existence

Rappel historique :

La SEM a été constituée le 14 juin 2004.

- o Les 6 premières années de la SEML RDL ont été marquées par les études, l'aménagement et la construction de la **zone Laseris 1** au travers des projets PUPA/BSA/MPMM, BEHL, SOLGEL, PILOTE, PUPS... Cependant, les bâtiments SOLGEL, PUPA, BSA et PILOTE sont restés inoccupés en 2010 par les industriels primo contractant du Laser Mégajoule (LMJ). Compte tenu du report du programme LMJ en 2014, les contrats de portage signés entre le CEA et la SEML, rendent cette dernière fortement dépendante (à hauteur de 90% de ces revenus) du CEA.

La certification ISO 14001 du Parc Scientifique et Technologique Laseris 1 a été obtenue en novembre 2009.

Enfin, l'année 2011 a été marquée par la réception des bâtiments GHIBLI et DHZARI et de l'aménagement de l'extension de la zone Laseris 1.

- o La **zone Laseris 2** a été aménagée ; à ce jour, un seul projet s'est développé : il s'agit de la construction d'une ferme photovoltaïque, dénommée « Parc Les Sablières » inaugurée en février 2009. A cet effet, avec la société EOSOL ENERGIE NOUVELLE, la SEML RDL a créé une SAS dénommée LASEOSOL dont l'objet est d'exploiter le parc de panneaux photovoltaïques installé sur la zone.
- o Sur la **Cité de la Photonique**, études et aménagements de la zone ont donné naissance aux bâtiments ELECTRE, PLEIONE, MEROPA, KHARA et SIRAH.

Activité de l'année 2011 :

Sur le Parc Scientifique et Technologique **Laseris 1**, les bâtiments GHIBLI et DHZARI et l'aménagement de l'extension de la zone Laseris 1 ont été réceptionnés au cours de l'année 2011.

Sur la **Cité de la Photonique**, deux nouveaux bâtiments ont été réceptionnés :

- o MEROPA : bâtiment occupé à près de 75% par la société Amplitude Système et réceptionné en juin 2011.
- o SIRAH dernier bâtiment réceptionné en octobre 2011.

3.2.3 Les comptes annuels

Le compte de résultat :

En 2011, le chiffre d'affaires s'élève à 5 497 K€ contre 5 370 K€ en 2010, soit une évolution de + 2,37 % : ce chiffre d'affaires correspond à l'activité locative de la SEML qui se stabilise depuis 2 ans.

Les autres produits s'élèvent à 12 858 K€ en 2011 contre 6 246 K€ en 2010 ; cette hausse s'explique par l'augmentation du poste production immobilisée; en effet, 2009 était une année particulièrement calme en terme de réception de bâtiments. Une nouvelle phase d'investissement commence à s'enclencher sur 2010 et continue en 2011 (2 bâtiments sur Laseris 1, 2 bâtiments sur la photonique et l'extension de Laseris 1).

Les charges d'exploitation augmentent également de 6 699 K€ (soit + 98,38 %) essentiellement du fait de la nouvelle phase d'investissement.

Les achats et charges externes pures (hors impact de la phase d'investissement) sont en léger recul d'environ 16% ce qui démontre une certaine maîtrise de ce type de charges.

Les charges de personnel restent stables entre 2010 et 2011; le salaire brut moyen mensuel s'établit 4 092 € pour 2011, soit en baisse de 3,5% par rapport à 2010.

Les dotations aux amortissements s'accroissent de l'ordre de 573 K€ et s'établissent à près de 3,7 M€ au 31 décembre 2011.

Pour mémoire, une provision avait fait son apparition dans les comptes 2009 pour 540 k€ ; en effet, par mesure de prudence, la SEML avait souhaité provisionner le produit à recevoir constaté en 2008 au titre du contentieux avec la société AAI.

Enfin, le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2011 se solde par une perte de - 160 K€.

Le bilan :

Le total bilan s'élève à 88 898 K€ au 31 décembre 2011, soit une hausse de + 2 % par rapport à 2010.

Cette hausse de près de 2 M€ s'explique par les variations suivantes :

- l'augmentation de l'actif immobilisé de 9 M€ s'explique par la fin des travaux des Bâtiments MEROPA et SIRAH sur la zone de la photonique et des bâtiments GHILBLI et DZHARI et l'extension de Laseris 1,
- par compensation, la trésorerie s'est donc vue diminuer de - 11 M€,
- enfin, les capitaux propres augmentent de près de 3 M€ du fait de l'enregistrement de l'octroi de subventions complémentaires du Conseil Régional et du FEDER.

Afin de supporter ces investissements, le niveau d'endettement évolue en fonction des projets en cours. Ainsi, la répartition des financements au vu du niveau d'investissement peut être présenté par le graphique ci-dessous :

Ce graphique démontre la montée en puissance des investissements qui atteignent près de 87 M€ brut soit 73 M€ net au 31 décembre 2011. Ces immobilisations sont financées à hauteur de 52 % par emprunts, 34 % par subventions et 14 % par le capital social.

Pour mémoire, fin 2010 une augmentation de capital a été accordée :

La communauté urbaine de Bordeaux a souscrit à cette augmentation de capital à hauteur de 15 239 actions à 100€ au mois de décembre 2010 (soit 1 523 900 €). Au 31 décembre 2010 et conformément aux modalités de l'opération, seule une partie de l'augmentation de capital a été libérée (minimum de 25% de 6 005 800 €, soit 1 501 450 € et 380 975 € par la communauté urbaine de Bordeaux). Cette somme de 380 975 € a été versée en numéraire lors de la souscription. En revanche, le compte courant de 2 M€ de la CUB dans la SEML RDL a été intégralement remboursé en février 2011, au terme de la convention. La communauté urbaine de Bordeaux n'a pas souhaité transformer son compte courant dans l'opération d'augmentation de capital (par compensation).

Dans ce contexte, la somme restant à verser par la communauté urbaine de Bordeaux s'élève à 1 142 925 €. Ce complément devra être versé dans les 5 ans. Toutefois, le conseil d'administration a indiqué aux administrateurs que les sommes restantes seraient probablement appelées dès 2012 et 2013, et ce, conformément au plan de développement, présenté en juillet 2010.

IV – Points marquants et programme des actions 2012.

La SEML RDL est une SEML patrimoniale portant de très lourds investissements.

Au 31 décembre 2011 et au vu du bilan, ces investissements qui s'établissent à presque 87 M€ depuis la création de la SEM, ont été financés par emprunts à long terme pour 45 M€, et par subvention d'équipement et fonds propres pour le reste.

L'année 2012 sera marquée par le **lancement d'une étude stratégique pour définir ses prochains axes d'actions tenant compte du développement de la filière Optique Laser et de mener une étude sur une possible ouverture territoriale et par filières.**

Enfin, la démarche de la SEML RDL en matière de stratégie de développement de sa démarche qualité et environnemental sera maintenue.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier 2002 qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année 1 rapport écrit à leur assemblée délibérante.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique :

Le conseil de communauté décide d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'administration de Route des Lasers au titre de l'exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JANVIER 2013**

PUBLIÉ LE : 21 JANVIER 2013

M. Jean Jacques Benoit